



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 9 novembre 2011 — N° 60

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 46.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration afin de souligner la 15^e édition des Journées québécoises de la solidarité internationale.

M. Villeneuve (Berthier) fait une déclaration afin de souligner l'engagement des citoyens bénévoles de la circonscription de Berthier.

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration concernant la Fondation de la recherche sur le diabète juvénile.

Mme Malavoy (Taillon) fait une déclaration concernant le 15^e anniversaire d'Action-Services aux aidants de parents âgés de Longueuil.

Mme Beaudoin (Rosemont) fait une déclaration concernant le 30^e anniversaire du Moulin à Musique.

9 novembre 2011

M. Bernier (Montmorency) fait une déclaration concernant le Gala Reconnaissance de la Côte-de-Beaupré.

M. McKay (L'Assomption) fait une déclaration concernant la Journée Henriette-Cadieux.

M. D'Amour (Rivière-du-Loup) fait une déclaration concernant la route des couleurs.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration concernant le 15^e anniversaire de Rues principales Contrecoeur.

M. Morin (Montmagny-L'Islet) fait une déclaration concernant l'importance des services de proximité en région.

À 9 h 58, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 11.

Moment de recueillement

9 novembre 2011

Présentation de projets de loi

M. Fournier, ministre de la Justice et Procureur général, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 40 Loi abrogeant la Loi assurant la continuité de la prestation des services juridiques au sein du gouvernement et de certains organismes publics et modifiant la Loi sur le régime de négociation collective des procureurs aux poursuites criminelles et pénales

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 40.

Dépôts de documents

Mme Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport d'activité du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011.

(Dépôt n° 773-20111109)

Dépôts de rapports de commissions

M. Ouellette (Chomedey), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 1^{er} et 2 février 2011, a tenu des auditions publiques lors de consultations particulières dans le cadre du mandat d'initiative sur la modernisation des dispositions anti-briseurs de grève prévues au Code du travail; la commission s'est également réunie en séances de travail les 8 décembre 2010, les 1^{er} et 2 février, 16 mars, 20 octobre et 1^{er} novembre 2011 relativement à ce mandat. Le rapport contient une recommandation.

(Dépôt n° 774-20111109)

9 novembre 2011

Dépôts de pétitions

Deux extraits de pétition concernant le cancer de la peau et le bronzage artificiel sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 1 093 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Drainville (Marie-Victorin);
(Dépôt n° 775-20111109)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 1 382 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Carrière (Chapleau).
(Dépôt n° 776-20111109)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme L'Écuyer (Pontiac) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 085 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le cancer de la peau et le bronzage artificiel.
(Dépôt n° 777-20111109)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Aussant (Nicolet-Yamaska) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 116 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'autoroute 55.
(Dépôt n° 778-20111109)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, deux extraits de pétition concernant le cancer de la peau et le bronzage artificiel sont déposés :

9 novembre 2011

- le premier, extrait d'une pétition signée par 2 677 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Rebello (La Prairie);
(Dépôt n° 779-20111109)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 1 600 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Traversy (Terrebonne).
(Dépôt n° 780-20111109)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Bonnardel (Shefford), conjointement avec Mme Maltais (Taschereau), M. Curzi (Borduas), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Charette (Deux-Montagnes), M. Gauvreau (Groulx), M. Caire (La Peltrie), M. Khadir (Mercier), M. Aussant (Nicolet-Yamaska) et Mme Beaudoin (Rosemont), présente une motion concernant le Dossier de santé du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Charest, premier ministre, conjointement avec Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Curzi (Borduas), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), Mme Lapointe (Crémazie), M. Caire (La Peltrie), M. Khadir (Mercier), M. Aussant (Nicolet-Yamaska) et Mme Beaudoin (Rosemont), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite les finalistes et lauréats de la 9^e édition des prix Reconnaissance du Forum des jeunes de la fonction publique québécoise.

9 novembre 2011

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Bergeron (Verchères), Mme Roy (Lotbinière), M. Curzi (Borduas), Mme Lapointe (Crémazie), M. Aussant (Nicolet-Yamaska) et Mme Beaudoin (Rosemont), présente une motion concernant un registre des armes à feu au Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Dutil, ministre de la Sécurité publique, présente une motion concernant un registre des armes à feu au Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 16, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé et de services sociaux afin notamment de resserrer le processus de certification des résidences pour personnes âgées;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 33, Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction;

9 novembre 2011

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 7, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le secteur financier;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 24, Loi visant principalement à lutter contre le surendettement des consommateurs et à moderniser les règles relatives au crédit à la consommation.

AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 32, à la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15h 01.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Mme Malavoy (Taillon) propose :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement libéral qu'il renonce à la hausse des frais de scolarité annoncée pour l'automne 2012; qu'il gèle les frais de scolarité jusqu'à la tenue d'un sommet sur l'enseignement supérieur et l'adoption d'une loi-cadre sur les droits de scolarité et les autres frais afférents qui visera à diminuer l'endettement étudiant, qui tiendra compte de la capacité de payer des étudiants et qui préservera l'accessibilité économique et l'accessibilité régionale.

9 novembre 2011

M. Ouimet, deuxième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; 7 minutes 42 secondes sont allouées aux députés du deuxième groupe d'opposition; 10 minutes sont allouées aux députés indépendants; le reste du temps sera partagé également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par les députés du deuxième groupe d'opposition sera redistribué également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Le temps non utilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ira au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice-versa. Les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Marceau (Rousseau) dépose :

Copie d'un graphique intitulé « Taux d'accès aux programmes d'études conduisant à un grade universitaire (en %) ».

(Dépôt n° 781-20111109)

Le débat se poursuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **56** en annexe)

Pour : **43** Contre : **59** Abstention : **0**

9 novembre 2011

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Bachand, ministre du Revenu, propose que le principe du projet de loi n° 32, Loi donnant suite au discours sur le budget du 17 mars 2011 et à certains autres énoncés budgétaires et édictant la Loi concernant les paramètres sectoriels de certaines mesures fiscales, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 32 est adopté.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 32 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 10 novembre 2011, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 17 h 44, M. Ouimet, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 10 novembre 2011, à 9 h 45.

9 novembre 2011

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 9 novembre 2011, à 16 h 33, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Drouin, directrice adjointe des travaux parlementaires et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 28 Loi modifiant la Loi concernant la mise en œuvre de l'Accord sur le commerce intérieur

Le Président

JACQUES CHAGNON

9 novembre 2011

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Malavoy (Taillon) :

(Vote n° 56)

POUR - 43

Aussant	Curzi	Marceau	Robert
Beaudoin	Doyer	McKay	Simard
(<i>Mirabel</i>)	Drainville	Ouellet	(<i>Richelieu</i>)
Beaudoin	Dufour	Pagé	St-Arnaud
(<i>Rosemont</i>)	Ferland	Pelletier	Traversy
Bédard	Girard	(<i>Saint-Hyacinthe</i>)	Tremblay
Bergeron	Khadir	Pelletier	Trottier
Blanchet	Kotto	(<i>Rimouski</i>)	Turcotte
Boucher	Leclair	Pinard	Villeneuve
Bouillé	Léger	Poirier	
Champagne	Lemay	Ratthé	
Cloutier	Malavoy	Rebello	
Cousineau	Maltais	Richard	
		(<i>Duplessis</i>)	

CONTRE - 59

Arcand	Charbonneau	Gautrin	Ouellette
Auclair	Charest	Gignac	Paquet
Bachand	Charlebois	Gonthier	Pigeon
(<i>Arthabaska</i>)	Chevarie	Groncin	Reid
Bachand	Corbeil	Hamad	Rotiroti
(<i>Outremont</i>)	Courchesne	Huot	Simard
Beauchamp	D'Amour	Kelley	(<i>Dubuc</i>)
Bergman	Deltell	L'Écuyer	Sklavounos
Bernard	Diamond	Lehouillier	St-Amand
Bernier	Drolet	Lessard	St-Pierre
Billette	Dubourg	MacMillan	Thériault
Blais	Dutil	Marcoux	Vallée
Bolduc	Fournier	Marsan	Vallières
Bonnardel	Gagnon-Tremblay	Matte	Vien
Boulet	Gaudreault	Moreau	Weil
Carrière	(<i>Hull</i>)	Morin	